

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 OCTOBRE 2020**

Délibération
n° 2020.10.084.B

**Soutien de
GrandAngoulême au
projet d'extension du
centre de santé
communal de Soyaux**

LE HUIT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 octobre 2020**

Secrétaire de séance : Michel BUISSON

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Isabelle MOUFFLET

Excusé(s) :

Gérard DESAPHY, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 OCTOBRE 2020**DELIBERATION
N° 2020.10.084.B**

SANTÉ

Rapporteur : Monsieur BUISSON**SOUTIEN DE GRANDANGOULEME AU PROJET D'EXTENSION DU CENTRE DE SANTE COMMUNAL DE SOYAUX**

La commune de Soyaux a créé un Centre de Santé municipal ouvert depuis le 6 janvier 2020. Ce Centre de Santé municipal emploie plusieurs médecins généralistes (4,3 ETP) afin de palier au phénomène de désertification médicale. La patientèle de cette structure est composée à 60 % par des résidents de la commune de Soyaux et à 40 % par des résidents d'autres communes de GrandAngoulême.

Les habitants du territoire de GrandAngoulême sont confrontés à une difficulté croissante dans leur accès à une offre de soins de premier recours.

La commune de Soyaux est située dans un territoire de vie classé en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) concernant l'offre de soins des médecins généralistes, selon le zonage en vigueur établi par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

Le Centre de Santé communal a un projet d'extension, qui permettra la création de 5 cabinets supplémentaires et l'accueil de nouveaux médecins généralistes dans de bonnes conditions.

Le coût global du projet est de 491 900 € HT. Pour financer ce projet, la commune de Soyaux sollicite plusieurs cofinancements dont une aide européenne au titre du FEADER (GrandAngoulême n'étant pas concernée par cette demande de co-financements).

Type de financement	Montants (HT)	Pourcentage (%)
Dotation Politique de la Ville	203 027,00 €	41
Europe - FEADER	190 493,00 €	39
<i>Autofinancement</i>	98 380,00 €	20
Montant Total	491 900,00 €	100

La cohérence du projet de santé avec la démarche globale du territoire est un critère primordial pour la demande de co-financement FEADER. C'est la raison pour laquelle **la commune de Soyaux sollicite l'avis du GrandAngoulême sur ce projet, l'extension du Centre de Santé et le développement de l'offre de soins locale relevant d'une démarche territoriale.**

Ce projet s'inscrit parfaitement dans la logique de la stratégie d'amélioration de l'accès aux soins et de coopération territoriale fixée par la convention établie entre GrandAngoulême, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les 38 communes, qui a été approuvée par délibération du conseil communautaire en date du 15 octobre 2019. L'extension du Centre de Santé municipal de Soyaux correspond notamment aux objectifs définis à l'article 1 de cette convention : « *Maintenir et développer l'offre de soins de premier recours, en attirant de nouveaux professionnels de santé sur le territoire et en coopérant pour garantir un accès aux soins homogène pour l'ensemble des habitants du territoire en tenant compte des bassins de vie* ».

L'impact de ce projet est favorable pour le territoire de vie, qui est classé en difficulté concernant l'offre de soins des médecins généralistes, et pour le territoire dans sa globalité. L'agrandissement et la modernisation de la structure renforcent l'attractivité de l'établissement pour de nouveaux professionnels de santé.

Ce projet s'inscrit également dans les objectifs fixés par les services préfectoraux et il a reçu un avis favorable des services de l'Agence Régionale de Santé en comité départemental et en comité régional.

Je vous propose :

D'APPROUVER le soutien de GrandAngoulême au projet d'extension du Centre de Santé communal de Soyaux, qui participe à l'objectif d'amélioration globale de l'offre de soins de premier recours sur le territoire de GrandAngoulême et qui s'inscrit pleinement dans la dynamique territoriale souhaitée au titre de la politique santé, offre de soins.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 octobre 2020	<u>Affiché le :</u> 09 octobre 2020